

COMMUNIQUÉ SUR WES-BCA

Le webinaire régional WES-BCA sur les cadres réglementaires visant à lutter contre la pollution plastique et à promouvoir l'économie circulaire dans la région méditerranéenne

Athènes, le 22 juillet 2026

De quelle manière les évolutions des politiques mondiales et régionales façonnent-elles les réponses nationales face à la pollution plastique ?

Cette question, parmi de nombreuses autres, a été soulevée lors du webinaire régional intitulé « Renforcement des cadres réglementaires régionaux pour les plastiques et alignement sur l'économie circulaire ».

Le webinaire a été organisé par le projet WES-BCA le 22 juillet 2026 afin de soutenir les 8 pays partenaires du projet dans la lutte contre la pollution plastique, la promotion des alternatives durables et de l'éco-innovation, conformément aux principes de l'économie circulaire, aux engagements régionaux et aux orientations émergentes des politiques internationales.

Des thèmes tels que les orientations politiques mondiales et méditerranéennes en matière de lutte contre les déchets plastiques, la promotion de l'économie circulaire et l'encouragement des alternatives durables, ainsi que les approches réglementaires associées visant à lutter contre la pollution plastique dans les **régions du Machrek et du Maghreb**, les lacunes et les priorités, les expériences et les défis nationaux (**études de cas**) de **l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie**, de même que les perspectives du **secteur privé** en matière d'adaptation, d'innovation et de transition vers une économie circulaire ont été présentés par l'équipe d'experts WES-BCA et ont fait l'objet de discussions approfondies.

La nécessité d'aligner les politiques nationales des pays partenaires sur les directives de l'Union européenne (UE) conformément aux orientations du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) par le biais de la Convention de Barcelone et ses centres d'activités régionales, ainsi que sur l'Agenda GreenerMed2030 de l'Union pour la Méditerranée (UpM) a été soulignée.

Grâce à l'apprentissage entre pairs, les participants, notamment les conseillers juridiques des ministères de l'Environnement des pays partenaires et d'autres ministères concernés, les décideurs politiques et les représentants d'organisations internationales ont obtenu des points de référence clairs pour élaborer et amender les législations nationales, ainsi que pour identifier des domaines concrets nécessitant une assistance technique future afin de lutter contre la pollution plastique.

En raison de sa configuration semi-fermée, de son attractivité touristique et de la densité de la population vivant sur son pourtour, la **mer Méditerranée** est particulièrement vulnérable à la pollution plastique et aux déchets marins. On estime qu'elle **concentre entre 5 % et 10 % de la pollution plastique mondiale**, ce qui en fait l'une des régions les plus polluées au monde.

Chaque année, environ 229 000 tonnes de déchets plastiques finissent dans la mer Méditerranée, dont 94 % sont des macroplastiques et 6 % des microplastiques.

L'UE est à l'avant-garde de la lutte contre la pollution plastique grâce à un éventail de **cadres politiques** et d'**instruments législatifs**, notamment le pacte vert pour l'Europe, la stratégie européenne sur les plastiques dans une économie circulaire, le plan d'action pour l'économie circulaire et la directive européenne sur les plastiques à usage unique.

L'Union européenne soutient également des initiatives régionales visant à lutter contre les déchets marins et la pollution plastique en Méditerranée, notamment le projet WES-BCA.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Lisa Papadogeorgaki, Experte principale WES-BCA Communication lpa@ldk.gr

En attendant, restez informés en cliquant sur les liens suivants :

[WES-BCA site web](#)

[WES-BCA Facebook page](#)

[WES-BCA LinkedIn page](#)

[WES-BCA X page](#)

[WES-BCA YouTube page](#)

Le projet WES-BCA

Le projet « Water and Environment Support-Biodiversity and Climate Action (WES-BCA) dans la région Sud de voisinage », financé par l'UE est la continuation du projet WES et vise à améliorer la protection de l'environnement, la restauration de la biodiversité et la gestion des ressources en eau rares, tout en améliorant la résilience au changement climatique dans la région méditerranéenne, en renforçant la formulation et l'application des politiques pertinentes des pays partenaires et des deux cadres politiques régionaux, à savoir l'Union pour la Méditerranée (UpM) et la Convention de Barcelone.

Clause de non-responsabilité

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du projet WES et ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.